

Sommaire

1. Communiqué de presse « Portes ouvertes sur les sites naturels du réseau **Découvertes nature en Bourgogne** de mai à juillet 2010» p.3
2. **Découvertes nature en Bourgogne** en pratique, comment participer ? p.4
3. Le réseau **Découvertes nature en Bourgogne** p.5
4. Carte des sites p.7
5. Liste des sites appartenant au réseau p.8
6. Le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons p.10
7. Alterre Bourgogne p.11
8. Quelques chiffres-clés autour du patrimoine naturel bourguignon p.12
9. Les partenaires p.13



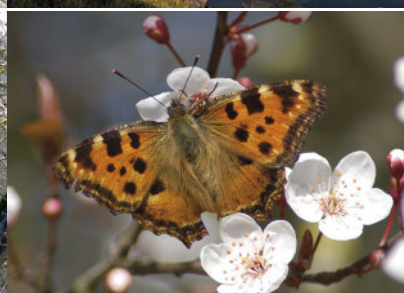
H. Hontang - CSNB

Réserve Naturelle Nationale de la Truchère-Ratenelle (71).

Dossier de presse

Portes ouvertes sur les sites du réseau régional Découvertes **nature** en Bourgogne

*De mai à juillet 2010, trois mois et 26 animations pour découvrir
les richesses du patrimoine naturel bourguignon!*



Découvertes
nature
en Bourgogne



Contacts presse

Cécile FOREST - Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons
cecile.forest@sitesnaturelsbourgogne.asso.fr - tél. 03 80 79 25 99

Stéphanie PORRO - Alterre Bourgogne
s.porro@alterre-bourgogne.org - tél. 03 80 68 44 30 / 06 64 21 64 25

Partenaires financiers



« Portes ouvertes » sur les sites du réseau Découvertes **nature** en Bourgogne de mai à juillet 2010

Communiqué de presse

Mardi 20 avril 2010.

Inauguré en juin 2009 et coordonné par Alterre Bourgogne et le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons, le réseau **Découvertes nature en Bourgogne** se structure et offre pour la 2^e année consécutive la possibilité de découvrir les spécificités et les richesses du patrimoine naturel bourguignon grâce à une programmation de **26 animations gratuites** qui se dérouleront de **mai à juillet 2010**.

Sur fond d'année internationale de la biodiversité, 21 des 32 sites du réseau ouvriront ainsi leurs portes à tous les curieux et les amoureux de la nature en Bourgogne et proposeront des visites accompagnées sur des thèmes variés : observation ornithologique, découverte des pelouses calcaires, des reptiles et des fleurs aux portes de Dijon, du monde mystérieux des tourbières du Morvan, ou encore de la biodiversité ordinaire en forêt...

Quelles relations entretiennent les différentes espèces végétales avec les insectes pollinisateurs ? Comment le faucon pèlerin trouve-t-il ses proies ? Quel est le cycle de reproduction des amphibiens ? A quels dangers sont-ils exposés ? Autant de questions qui pourront être abordées avec les professionnels et les bénévoles passionnés qui se proposent de guider la balade et seront heureux de partager un moment éducatif et ludique.

D'une durée de 30 min., 1 heure, 2 heures ou plus, en forêt, dans un marais ou sur les pelouses calcaires, axée sur la faune ou la flore, chaque visite permettra au visiteur de trouver, près de chez lui, une promenade adaptée à ses goûts et ses envies, à une saison particulièrement propice à l'observation de nombreuses espèces !

**Laissez-vous surprendre par la richesse
de la nature bourguignonne !**

En pratique

Comment participer ?

Il suffit de s'inscrire auprès de la structure qui gère le site naturel que le visiteur souhaite découvrir.

Le détail des animations et les coordonnées pour les inscriptions sont disponibles sur les 3 sites Internet suivants (programme téléchargeable) :

Découvertes nature en Bourgogne

www.decouvertes-nature-bourgogne.fr

Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons

www.sitesnaturelsbourgogne.asso.fr

Alterre Bourgogne

www.alterre-bourgogne.fr/



S. Petit - CSNB

Sur le sentier de la Boucherette à Lugny (71).



Le réseau **Découvertes nature** en Bourgogne

www.decouvertes-nature-bourgogne.fr

Quoi ?

Un réseau régional de sites naturels équipés pour l'accueil du public afin de partir à la découverte du patrimoine naturel bourguignon.

Où ?

Le réseau **Découvertes nature en Bourgogne** est composé de **32 sites**, répartis sur les quatre départements bourguignons.

Comment ?

Choisis parmi l'ensemble des sentiers aménagés sur le territoire bourguignon, ces sites constituent un bel aperçu de ce que la nature bourguignonne a à nous offrir.

Aménagés dans le respect des milieux et des espèces, ces sentiers sont des lieux privilégiés pour observer et apprécier la **biodiversité de la Bourgogne** : étangs, pelouses, prairies, forêts....

Des dépliants-guides et des panneaux d'interprétation accompagneront les visiteurs tout au long de leurs pérégrinations. Ils sont spécialement conçus pour faciliter la découverte des milieux naturels, des espèces végétales et animales mais aussi des activités traditionnelles ou des légendes autour de chaque site.

Afin que le plaisir de cheminer à travers la diversité des paysages bourguignons soit à la portée de tous, six sentiers adaptés à l'accueil d'un public à mobilité réduite sont intégrés au réseau.

Pourquoi ?

Depuis plusieurs années, les acteurs de la protection de la nature mettent en œuvre des actions de sensibilisation à la connaissance et la préservation du patrimoine naturel. C'est ainsi qu'à l'initiative de chacune de ces structures (Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons, Parc naturel régional du Morvan, Office National des Forêts, Conseil Général de la Nièvre, Fédération Régionale de la Chasse, Centre Régional de la Propriété Forestière, Ligue pour la Protection des Oiseaux - Yonne, certaines communes...) de nombreux sentiers de découverte ont vu le jour en Bourgogne.

L'idée de développer une offre cohérente de tourisme nature en Bourgogne a émergé et plusieurs études ont permis de définir plus précisément les attentes des gestionnaires, des professionnels du tourisme, des élus et du public en matière de sites équipés pour la découverte du patrimoine naturel bourguignon.

En 2008, le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons et Alterre Bourgogne (Agence régionale pour l'environnement et le développement soutenable) ont décidé de regrouper leurs compétences et leurs connaissances pour développer un réseau régional «labellisé», dont les objectifs sont multiples :

- Faire connaître et sensibiliser le grand public aux enjeux multidimensionnels de préservation de cette biodiversité.
- Créer un réseau de sites naturels équipés « représentatifs » de la biodiversité bourguignonne.
- Initier une dynamique de réseau (échanges de pratiques, d'information, animations pédagogiques) entre gestionnaires de sites.
- Créer une émulation pour améliorer le niveau d'équipement des sites.
- Proposer une offre touristique réfléchi aux échelles locale et régionale, et respectueuse des enjeux du développement durable.

Par qui ?

Découvertes nature en Bourgogne est une opération co-animée par le **Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons** et **Alterre Bourgogne**. Elle est soutenue par l'Europe, l'Etat et le Conseil Régional de Bourgogne.

Les gestionnaires des sites du réseau sont multiples : collectivités territoriales, établissements publics, associations, propriétaires privés... Ils travaillent en étroite partenariat avec les animateurs du réseau.

Les chiffres-clés du réseau :

32 sites dont 6 accessibles aux personnes à mobilité réduite

Répartition sur les 4 départements :

- **4 sites dans l'Yonne** (89)
- **13 sites dans la Nièvre** dont 4 sites accessibles aux personnes à mobilité réduite (58)
- **8 sites en Côte d'Or** dont 2 sites accessibles aux personnes à mobilité réduite (21)
- **7 sites en Saône-et-Loire** (71)

☞ **15 gestionnaires** ou co-gestionnaires différents

☞ **10 types de milieux**

☞ **3 financeurs** : la Région Bourgogne, l'Etat et l'Europe

☞ **2 structures animatrices** : Alterre Bourgogne et le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons



Liste des sites appartenant au réseau (type de milieux – gestionnaire(s))

Yonne (89)

- 1 - **Réserve Naturelle Nationale de Bois du Parc**, Commune de Mailly-le-Château (Pelouse - Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons).
- 2 - **Réserve ornithologique de Bas-Rebourseaux**, Commune de Vergigny et Saint-Florentin (Etang - Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Yonne).
- 3 - **Forêt domaniale de Pontigny**, Commune de Vergigny (Forêt - Office National des Forêts).
- 4 - **Marais de la vallée du Branlin**, Commune de Saints-en-Puisaye (Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons).

Nièvre (58)

- 5 - **Sentier du Ver vert**, Commune de Nevers (Rivière - Ville de Nevers et agglomération de Nevers).
- 6 - **Sentier du Passeur au Bec d'Allier**, Commune de Gimouille (Rivière - Conseil Général de la Nièvre, WWF - antenne de Nevers).
- 7 - **Sentiers du Milieu de Loire**, Commune de Pouilly-sur-Loire (Rivière - Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons, Commune de Pouilly-sur-Loire).
- 8 - **Coteau de Chaumois**, Commune de Parigny-les-Vaux (Pelouses - Conseil Général de la Nièvre).
- 9 - **Mardelles de Prémery**, Commune de Prémery (Tourbières - Commune de Prémery, État et Office National des Forêts).
- 10 - **Domaine des Grands Prés**, Commune de Saint-Agnan (Tourbière - Conseil Général de la Nièvre, Parc naturel régional du Morvan -chantier d'insertion).
- 11 - **Sentier de l'étang Taureau**, Commune de Saint-Brisson (Etang - Parc naturel régional du Morvan).
- 12 - **Étang de Marvy**, Commune de Neuvy-sur-Loire (Etang - Fédération Départementale des Chasseurs de la Nièvre).
- 13 - **Étangs de Baye et Vaux**, Communes de la Collancelle et de Vitry-Laché (Etang - Conseil Général de la Nièvre).
- 14 - **Sentier de découverte forestière de Saint-Brisson**, Commune de Saint-Brisson (Forêt - Commune de Saint-Brisson, Parc naturel régional du Morvan, Centre Régional de la Propriété Forestière, propriétaires privés).
- 15 - **Fontaine de Chamont**, Commune de Biches (Forêt - Conseil Général de la Nièvre, Communauté de communes du Bazois)
- 16 - **Domaine de la Beue**, Commune de Varennes-Vauzelle (Prairie - Conseil Général de la Nièvre).
- 17 - **Sentier de découverte des prairies paratourbeuses de Montour**, Commune de Montour (Prairie - Parc naturel régional du Morvan).

Côte-d'Or (21)

- 18 - **Parc de la Fontaine aux Fées**, Commune de Talant (Pelouse - Ville de Talant, Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons).
- 19 - **Mont de Marcilly-sur-Tille**, Commune de Marcilly-sur-Tille (Pelouse - Commune de Marcilly-sur-Tille, Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons).
- 20 - **Sentier des Roches**, Commune de Baulme-la-Roche (Pelouse - Communauté de communes du Somberronnais).
- 21 - **Cirque de la Coquille**, Commune d'Étalante (Eboulis - Commune d'Étalante, Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons).
- 22 - **Combe de la Fontaine aux Essarts**, Commune de Curtil-Saint-Seine (Forêt - Commune de Curtil-Saint-Seine, Office National des Forêts).
- 23 - **Sentier de la forêt de Fontenay**, Commune de Marmagne (Forêt - Commune de Marmagne, Office National des Forêts et propriétaires privés).
- 24 - **Sentier de la Madone**, Commune de Pouilly-en-Auxois (Forêt - Commune de Pouilly-en-Auxois, Office National des Forêts).
- 25 - **Marais du Côneis**, Commune de Bure-les-Templiers (Marais- Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons).

Saône-et-Loire (71)

- 26 - **Sentier de découverte de Longepierre**, Commune de Longepierre (Rivière - Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons).
- 27 - **Boucherette de Lugny**, Commune de Lugny (Pelouse - Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons, Communauté de communes du Mâconnais Val de Saône et Commune de Lugny).
- 28 - **Mont Avril**, Communes de Jambles, Saint-Désert et Moroges (Pelouse - Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons, Communes de Jambles, Saint-Désert et Moroges).
- 29 - **Prés de Ménétreuil et milieux humides de Bresse**, Commune de Ménétreuil (Prairie - Communauté de Communes de Montpont-en-Bresse).
- 30 - **Lande de la Chaume au Creusot**, Commune du Creusot (Lande - Ville du Creusot, Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons, Société d'Histoire Naturelle du Creusot).
- 31 - **Rochers du Carnaval**, Commune d'Uchon (Lande - Commune d'Uchon, Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons).
- 32 - **Réserve Naturelle Nationale de La Truchère – Ratenelle**, Communes de La Truchère et de Ratenelle (Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons).



Le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons (CSNB)

Le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons est une association qui protège les sites naturels au moyen d'acquisitions foncières et de conventions de gestion. Il met en œuvre des études et des travaux de gestion des milieux à l'aide d'une équipe spécialisée, en partenariat avec les acteurs locaux.

Il gère à l'heure actuelle 152 sites représentant près de 4887 ha de milieux naturels très différents : des cours d'eau et milieux alluviaux, des pelouses et rochers, des prairies, des bois et landes, des marais et tourbières, des plans d'eau...

Il est aussi un acteur privilégié de programmes de préservation des milieux naturels bourguignons (mares, pelouses...) ou d'espèces à fort enjeu sur l'ensemble du territoire (Rôle des genêts). Ce travail est effectué en partenariat avec un réseau d'acteurs locaux. Le Conservatoire assiste les collectivités territoriales dans le déploiement de leur politique biodiversité.

Il a également un rôle de sensibilisation du public à la protection de la nature. Il assume cette mission, notamment par le biais de visites guidées ainsi que par l'aménagement de sentiers de découverte qui permettent à tous de découvrir la diversité et la richesse de la nature bourguignonne.

Le Conservatoire agit grâce au soutien financier de l'Europe, de l'Etat, du Conseil Régional de Bourgogne, des Conseils Généraux et des Agences de l'Eau.

Conservatoire des Sites Natures Bourguignons

Chemin du Moulin des Etangs

21600 Féney

Tél. : 03 80 79 25 99

Fax : 03 80 79 25 95

www.sitesnaturelsbourgogne.asso.fr





Alterre Bourgogne

Agence pour l'environnement et le développement soutenable

La principale mission d'Alterre Bourgogne consiste à mobiliser les différents acteurs afin que les enjeux liés à l'environnement et au développement soutenable soient placés au cœur des politiques et des actions des territoires bourguignons.

Ses actions sont de 3 types :

- observation et évaluation de politiques publiques ;
- accompagnement de porteurs de projets mettant en œuvre des pratiques innovantes répondant aux objectifs de développement durable ;
- développement de l'éducation, de la formation et de la sensibilisation.

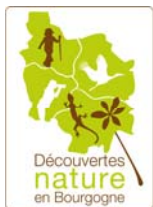
L'agence agit en partenariat, le plus large possible. Véritable plateforme d'échange d'expériences et de mutualisation des connaissances, elle réunit des collectivités territoriales, des associations, des organisations socioprofessionnelles, des administrations et des établissements publics, des entreprises et des professionnels de la formation, avec lesquels elle organise le dialogue.

Lieu d'expertise sur les grands sujets de l'environnement, Alterre Bourgogne est aussi une force de proposition auprès des acteurs socio-économiques et un centre de ressources ouvert à tous.



Alterre Bourgogne
9 Boulevard Rembrandt
21000 DIJON
Tél. : 03 80 68 44 30

www.alterre-bourgogne.fr



Quelques chiffres-clés autour du patrimoine naturel bourguignon

La Bourgogne compte actuellement :

Au niveau des espaces :

- **671** zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) couvrant 36% du territoire,
- **135 sites classés** soit plus de 35.000 hectares et 173 sites inscrits, soit près de 40.000 hectares,
- **4 réserves naturelles nationales,**
- **4 projets de réserves naturelles régionales.**

Au niveau de la faune :

- **156** espèces d'intérêt européen,
- **140** espèces protégées au niveau national.

Au niveau de la flore :

- 23 espèces d'intérêt communautaire,
- 45 espèces protégées au niveau national,
- **135 espèces protégées au niveau régional,**
- **10 espèces menacées** (faune et flore) bénéficiant d'un plan national de restauration.



Réseau régional de sites naturels équipés pour
la découverte du patrimoine naturel

Coordonné par :



Financé par :

